

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

**EXTRAIT N° 50.17 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Membres du Conseil Communautaire :**

- En exercice : 92 (1 élu démissionnaire)
- Présents ou représentés : 90
- Votants : 90
- Suffrages exprimés : 90 (90 pour)
- Secrétaire de séance : M. Nicolas JAUBERT

**SEANCE DU 02 MARS 2017**

Le deux mars deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le conseil de communauté dûment convoqué le vingt quatre février deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes du Poët, sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la CCSB.

**Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune de Bruis : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ représenté par M. Jean-Jacques LACHAMP à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Sylvain GOSIOSO
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE représentée par M. Bruno LAGIER à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Nathalie DEBRUYNE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON représenté par Mme Julie RAVEL à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Franck LAURANS
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe :
  - M. Edmond FRANCOU
  - M. Damien DURANCEAU
  - M. Daniel NUSSAS
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
  - Mme Henriette MARTINEZ représentée par M. Gino VALERA à qui elle a donné procuration
  - M. Jean-Marc DUPRAT
  - Mme Martine GARCIN
  - M. Laurent MAGADOUX
  - M. Gino VALERA
  - M. Robert GARCIN
  - M. Michel JOANNET
  - M. Jean-Michel REYNIER
- Pour la commune de Lazer : Mme Patricia MORHET RICHAUD
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par son suppléant M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN



- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Mison :
  - M. Robert GAY
  - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montmorin : Mme Evelyne AUBERT représenté par M. Damien DURANCEAU à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Lucile ENDIGNOUS
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Lucienne BARBERO
- Pour la commune de Sainte Marie de Rosans : M. Jean-Louis CORREARD représenté par M. Gérard TENOUX à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Liliane COMBE
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres :
  - M. Bernard MATHIEU
  - Mme Marie-Christine SCHUMACHER
  - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
  - M. Daniel SPAGNOU
  - M. Jean-Pierre TEMPLIER
  - M. Franck PERARD représenté par M. Christian GALLO à qui il a donné procuration
  - Mme Christiane GHERBI
  - Mme Nicole PELOUX
  - M. Marcel BAGARD
  - M. Nicolas LAUGIER
  - M. Michel AILLAUD
  - Mme Sylvia ODDOU
  - Mme Christiane TOUCHE
  - M. Christian GALLO
  - Mme Françoise GARCIN représentée par M. Michel AILLAUD à qui elle a donné procuration
  - Mme Christine REYNIER représentée par Mme Christiane GHERBI à qui elle a donné procuration
  - M. Jean-Philippe MARTINOD
  - Mme Céline GARNIER
  - M. Christophe LEONE représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui il a donné procuration
  - M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
  - M. Gérard NICOLAS
  - M. Albert MOULLET représenté par M. Gérard NICOLAS à qui il a donné procuration
  - Mme Isabelle BOITEUX
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK

- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

**Absents non représentés :**

- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE

**ORDRE DU JOUR : Proposition de commissaires membres de la CCID**

Par délibération en date du 17 janvier 2017, le conseil communautaire a décidé de créer, pour la durée du mandat, une commission intercommunale des impôts directs (CIID) composée de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La commission a pour rôle, en lieu et place des commissions communales :

- de participer à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- de donner un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens, proposées par l'administration fiscale.

Les communes membres ont été consultées pour proposer des commissaires potentiels remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne,
- avoir 25 ans au moins,
- jouir de leurs droits civils,
- être familiarisées avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
- être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres.

Sur la base de ces propositions, le conseil communautaire doit dresser une liste :

- de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires (dont 2 domiciliées en dehors du périmètre de la communauté),
- de 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants (dont 2 domiciliées en dehors du périmètre de la communauté).

Cette liste sera proposée au directeur départemental des finances publiques qui désignera au final les membres de la CCID.

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 A, ainsi que les articles 346 et 346 A de l'annexe III,

Vu la délibération n° 10.17 en date du 17 janvier 2017 décidant de la création d'une CIID,

Vu les propositions transmises par les communes,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de proposer la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la CIID :

<b>Commissaires titulaires proposés</b>	<b>Commissaires suppléants proposés</b>
BARBERO Lucienne Sorine - 04200 St Geniez	AILLAUD Michel 1 rue des Cordeliers - 04200 Sisteron

BEAUP Andrée La Guillonne - Ribiers - 05300 Val Buëch Méouge	ALPHONSE Jean Noël 7 rue Marres - 04200 Sisteron
BEYNET Gérard St Martin - Route de Faye - 05300 Ventavon	CODOUL Bernard 55 chemin Sarrabosc - 04200 Sisteron
BRETTON Marc Les Grès - 05150 MOYDANS	FASSINO André 19 rue Glissoir - 04200 Sisteron
CHAIX Patrick 7 lot. du Château – 05300 Laragne Montéglin	GARCIN Robert 74 avenue de Provence - 05300 Laragne Montéglin
CLARES Joseph Le Village – 04250 La Motte du Caire	LOISELEUX Gilles Le Village – 05300 Orpierre
CORREARD André 15 route Napoléon - 05300 Le Poët	LOULIER Fabien 14, avenue de Provence – 05300 Laragne Montéglin
LAMBERT Sylvie Chemin de Riouffret - 26560 Lachau	MAGADOUX Laurent Chemin de la Maisonnette – 05300 Laragne Montéglin
MARTIN Sylvette 9 av. Arthur Audibert – 05300 Laragne Montéglin	MAGNUS Philippe 50 chemin du Renouveau - 26560 Lachau
MARTINOLLI Roseline Lieu-dit Aumiers - 05700 Serres	MARTINELLI Magali Place du Général de Gaulle - 04200 Sisteron
MORHET RICHAUD Patricia 200 chemin du Pigeonnier – 05300 Lazer	MASSOT Patrick Le Clos – 04250 La Motte du Caire
PEIX Nicole 04250 Turriers	MOURRE Marie Christine 7 imp. des Ecoreuils - Ribiers - 05300 Val Buëch Méouge
PELOUX Nicole 34 avenue Jean des Figues - 04200 Sisteron	NICOLLET Jean-Claude Avenue de Montéglin – 05300 Laragne Montéglin
RAVEL Julie Le Jallet – 05700 Orpierre	PERILLOUS Franca 2 rue de la Paix – 05300 Laragne-Montéglin
ROUX Jean-Pierre Sainte Colombe	RICHAUD Pierre Chemin des Ravels – 05300 Laragne Montélin
SAMUEL Jérôme Plan du Buëch - 05700 Trescléoux	SARLIN Michel 18b chemin des Ravels – 05300 Laragne Montéglin
SERRA Jean-Pierre 76 avenue de Provence - 05300 Laragne Montéglin	VALERA Gino 7 bis, ch. de l'Ourmaye - 05300 Laragne Montéglin
TEMPLIER Jean-Pierre 42 chemin de la Chaumiane - 04200 Sisteron	VUILLEMEY Richard Le Lausis - 04200 Valernes
DUFOUR Marie-José Pont de Sauve – 26110 Nyons	BAYLE François Vallée - 04290 Salignac
LAUGIER Nicolas Mardaric – 04290 Salignac	RIBOTTA Anne-Lise 392 av. du 8 mai 1945 – 83470 St Maximin

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,  
Daniel SPAGNOU

